



## Association de Défense des Riverains de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Saint-Louis, le 23 avril 2018.

### LETTRE OUVERTE

#### NON A LA NOUVELLE LIASON FERROVIAIRE DE L'EUROAIRPORT

**Réf. : Rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures, « Rapport Duron ».**

Mesdames, Messieurs,

En tant qu'Association de Défense des Riverains de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse (ADRA) contre les nuisances, nous tenons à faire entendre notre voix en réaction à la campagne de communication de l'Association de Promotion du Raccordement Ferroviaire de l'Euroairport Basel-Mulhouse-Freiburg regroupant les responsables politiques et économiques des trois pays frontaliers.

Nous avons lu avec intérêt les conclusions du Rapport Duron déclassant le projet de liaison ferroviaire directe, entre Mulhouse et Saint-Louis comme non prioritaire. Cette liaison est à placer dans le contexte d'un plan d'ensemble soutenu par les élus locaux et régionaux visant à développer l'aéroport pour une zone de desserte plus vaste englobant Strasbourg et Besançon, Zürich et Bern, Freiburg et Offenburg.

La Confédération Helvétique, par délégation au Canton de Bâle-Ville, prévoit dans son Plan Sectoriel d'Infrastructure Aéroportuaire (PSIA) une augmentation de plus de 50% du trafic pour l'Euroairport, avec 147.000 mouvements à l'horizon 2030 contre 95.500 mouvements en 2017 (+54%). Ceci pour délester Zürich et Genève qui sont saturés et pour maintenir la compétitivité du transport aérien suisse.

D'ailleurs, nous notons que le plan PSIA suisse prévoit à terme une liaison grandes lignes avec l'Aéroport par l'intermédiaire de la liaison ferroviaire. Suite à la publication du rapport Duron, elle est maintenant présentée par ses promoteurs comme une liaison de proximité.

Avec nos homologues Suisses et Allemands, l'ADRA s'oppose à ce projet en raison des effets induits : une croissance supplémentaire du trafic aérien et par conséquent une augmentation significative des nuisances.

Le projet, dont le budget est au minimum 250 millions€, est en contradiction avec les objectifs rappelés dans l'avant-propos du rapport Duron: « Choisir les déplacements du quotidien, assurer la qualité des infrastructures » tout en assurant « La réduction impérative des émissions de gaz à effet de serre, pour atteindre le facteur quatre en 2050 » et « La maîtrise des investissements afin de ne pas aggraver un endettement déjà insupportable. »

En effet il réduira peut-être le trafic routier régional vers l'aéroport mais augmentera significativement le trafic aérien en drainant encore plus de passagers. Donc un bilan environnemental négatif.

Comme le souligne le rapport en pages 94-95, l'aéroport de Bâle-Mulhouse n'a pas besoin d'un coup de pouce, ni pour se développer économiquement ni pour améliorer sa desserte actuelle par l'autoroute A35, par navettes de bus et bientôt par le tram. En 2016 environ 90% des activités de trafic et les activités industrielles de l'aéroport, ainsi que 77% des emplois sont localisés en secteur Suisse. Alors que, selon le Plan de Gêne Sonore, près de 90% des nuisances sont localisée en France.

L'activité de l'aéroport de Bâle-Mulhouse se développe plus que la moyenne nationale depuis 10 ans, en particulier son trafic nocturne après 22 heures, qui perturbe le sommeil des riverains. La liaison ferroviaire favorisera le transport aérien en drainant encore plus de passagers. Nous rappelons que le modèle économique de croissance de l'aéroport se base sur le Low-Cost (65% du trafic) et du fret Express. Deux modèles incompatibles avec les objectifs de la transition énergétique et le développement durable.

Mais par ailleurs, aucun effort n'est visible pour saisir, évaluer voire endiguer les effets néfastes de cette politique de croissance. Les associations de riverains demandent sans succès le couvre-feu de 23h à 6h pour le territoire français comme à Zürich et Genève (La ville de Bâle bénéficie du couvre-feu de 22h à 7h). De nombreuses études internationales sur les risques sanitaires sont ignorées. La nécessité d'un transport aérien sans limite pour raison économique est mise en avant sans jamais apporter de chiffres ni d'arguments sérieux pour l'étayer.

Rappelons que la France s'est engagée depuis 2009, dans la loi dite de programmation relative à la mise en œuvre du « Grenelle de l'environnement », à réduire de 50% le bruit perçu autour des aéroports, de 50% la consommation de carburant et de 80% les émissions d'oxydes d'azote (NOx) d'ici 2020. Le transport aérien doit participer au même titre que les autres activités à la réduction des émissions polluantes et du bruit.

Avec les associations de défense des riverains de Suisse et d'Allemagne, nous appelons à votre responsabilité. Le développement sans limite a des conséquences néfastes sur notre santé et l'environnement. Il convient de les prendre en compte. Il est urgent d'avoir une approche équilibrée reposant sur trois piliers, l'économie, le social et l'environnement. Les choix et orientations doivent être transparents et démocratiques. Nous comptons sur votre soutien.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Bruno Wollenschneider  
Président de l'ADRA

Copies :

M. Laurent Touvet, Préfet du Haut-Rhin  
M. Jean-Marie Bockel, Sénateur du Haut-Rhin  
M. Matthias Suhr, Directeur Général Euroairport  
M. Frédéric Velter, Directeur Général adjoint Euroairport  
M. Jean-Pierre LAVIELLE, Pdt du CA de l'EAP  
M. Pierre-Yves BISSAUGE, Adjoint au Directeur de la DGAC  
Mme Michelle DESJARDINS, Adjoint au Directeur de la DGAC

M. Christian Marty, Directeur DGAC/DSAC Nord-Est  
M. Francis Gissingier, Membre de la CCI  
Mme Patricia Schillinger, Sénatrice  
Mme Catherine Troendle, Sénatrice  
M. Jean-Luc Reitzer, Député  
M. Eric Straumann, Député  
M. Bruno Fuchs, Député  
Mme Brigitte KLINKERT, Présidente du Conseil Départemental 68  
M. Jean Rottner, Président Région Grand Est  
Mme Christèle Willer, Vice-Présidente Région Grand Est  
M. Fabian JORDAN, Président de Mulhouse Alsace Agglomération  
M. Alain Girny, Président St-Louis Agglomération  
M. Jean Marie Zoellé, Maire de Saint-Louis  
M. Gaston Latscha, Maire de Hésingue  
M. Gilbert Stimpflin, Président CCI Mulhouse, Grand Est  
M. Thomas Zeller, Maire de Hégenheim  
M. Jean-Paul Meyer, Maire de Blotzheim  
M. Jacques Ginther, Maire de Bartenheim  
M. Schnitt Fernand, Mairie Wentzwiller  
Mme Chantal Beer-Demander, Présidente de l'UFCNA  
M. Philippe Knibiely, Directeur Petite Camargue Alsacienne  
M. Gilles Leblanc, Président de l'ACNUSA  
M. Daniel Reininger, Alsace Nature Strasbourg  
Les associations BISF, FORUM, Schutzverband, GemeindeVerbund  
Les membres du Comité de l'ADRA